vu l'absence de ce dernier, demander à M. Cassegrain, votre bienveillant président, la faveur de pouvoir relever ces quelques remarques de M. Lippens.

J'admire la belle et savante conférence de M. Reynolds que j'ai été très heureux d'entendre, et pour laquelle je le félicite sincèrement.

Cet intéressant travail, que j'ai écouté avec attention, ne m'a pas paru vouloir condamner entièrement la méthode appelée *mimique* ou *naturelle* que l'on désirerait adapter à l'enseignement de l'anglais pour les jeunes enfants seulement qui commencent à étudier cette langue.

L'étude des langues vivantes, continue M. Magnan, est de première nécessité, et dans un pays comme le nôtre, il est très important d'enseigner l'anglais, qui est le langage de la majorité des habitants du Canada et d'une partie notable de ceux de la province de Québec. Néanmoins, que l'on se garde bien de laisser croire aux enfants que sans une connaissance *parfaite* de l'anglais, il n'y a absolument rien à faire au Canada-français.

Mais apprenons-leur de bonne heure que le jeune homme qui connaît deux langues possède une éducation plus complète que celui qui n'en parle qu'une ; que celui, dans notre province, qui sait *très bien* parler et écrire le français, et parler et écrire l'anglais convenablement a évidemment plus de chances de succès qu'un autre qui ne sait que la langue maternelle. On devrait, à l'école primaire, faire jouer à l'enseignement de l'anglais un rôle similaire à celui que les langues mortes remplissent dans les collèges classiques, et *occasionnellement* mettre entre les mains de l'élève une arme qui lui sera peut-être d'un grand secours plus tard.

Quant à la méthode à suivre dans l'enseignement de l'anglais dans les écoles canadiennes-françaises, dans les écoles primaires, bien entendu, c'est celle dite *naturelle*, préconisée dans l'*Enseignement primaire*, par M. J. Ahern. Par cette méthode on apprend à l'enfant à *penser* en anglais, à *parler* et *comprendre* l'anglais usuel avant de *lire* et *traduire*, on s'applique d'abord à exercer l'*oreille* de l'élève, puis la *langue* et enfin l'*œil* par l'écriture et la lecture. Quand les élèves savent parler et écrire suffisamment l'anglais usuel, on ajoute les thèmes et les traductions aux exercices oraux.

(à suivre.)

PARTIE PRATIQUE

Instruction religieuse

EXPLICATION DU CATÉCHISME

Q. Quels sont les effets du péché véniel ?

R. Le péché véniel *affaiblit* en nous la vie de la grâce, diminue l'amour de Dieu dans notre cœur et nous rend dignes des peines *temporelles* en *cette vie* ou *en l'autre*.

—Le péché véniel affaiblit en nous la vie de la grâce, signifie qu'il rend notre âme moins belle aux yeux de Dieu, moins forte contre les tentations sans cependant lui faire perdre complètement l'amitié de Dieu. Le péché véniel produit dans nos âmes des effets semblables à ceux des maladies qui défigurent notre corps et diminuent les forces sans cependant nous donner la mort. On appelle peines temporelles des peines qui ne durent qu'un certain temps, qui ne durent pas toujours.

En cette vie, c'est-à-dire pendant que nous sommes sur la terre, ces peines sont : les chagrins, les maladies, etc., ou en l'autre vie, c'est-à-dire après notre mort : ces peines sont les souffrances du purgatoire.

Q. Devons-nous craindre beaucoup le péché véniel ?

R. Oui, nous devons craindre beaucoup le péché véniel, parce qu'il offense Dieu et nous *conduit souvent* au péché mortel.

—Le péché véniel conduit au péché mortel signifie que, lorsqu'on commet le péché véniel sans remords, on ne tarde pas à tomber dans le péché mortel, soit parce que l'âme souillée de péchés véniels étant moins agréable à Dieu n'a plus autant de grâces pour résister aux tentations, soit parce qu'elle perd peu à peu l'horreur du péché en s'y accoutumant. Le péché véniel conduit au péché mortel comme la maladie conduit à la mort.

Le catéchisme dit que le péché véniel